

NOUVELLES PROFESSIONNELLES

LE SERVICE DE L'ÉLEVAGE ET DES INDUSTRIES ANIMALES EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE PENDANT LA GUERRE (*suite*)

par Paul MORNET

V. — Exploitation des produits animaux.

1° Viande

La consommation locale en viande a augmenté de façon sensible depuis 1939 du fait de l'accroissement de la population civile et militaire. Mais cette augmentation a porté surtout sur les bovins : 91.000 abattus en 1939 contre 145.000 en 1943. Le chiffre des abatages de moutons et chèvres se maintient autour de 300.000.

A cette consommation locale en viande fraîche, il faut ajouter l'exportation de *viande séchée* sur la métropole et l'Afrique du Nord.

Viande séchée 1941-1943. — SOUDAN : 70.000 kg. de viande séchée
ont été préparés.

— NIGER : pendant le même temps,
110.000 kg.

Cette fabrication, d'abord confiée aux Sociétés de Prévoyance, puis à la Société Industrielle et Commerciale de l'Afrique Noire (I.C.A.N.), a été contrôlée par les agents du service de l'élevage.

Le rendement d'un bœuf de 250 kilogrammes poids vif en état d'engraissement moyen s'établit autour de 20 kilogrammes. Le rendement est d'ailleurs variable suivant la technique utilisée (dégraissage plus ou moins complet, dessiccation plus ou moins poussée, etc.), l'état hygrométrique de l'air (il est par exemple, à Bamako, de 23-25 en janvier-février, 78 en août, 52 en novembre).

Ce rendement est évidemment faible et cette production ne constitue qu'un pis aller, une solution de crise, et il ne peut être question de prolonger cette expérience au delà du temps nécessaire à la reprise des transactions normales.

Voici quelques chiffres d'analyse de viande séchée :

1 kg. de viande séchée possède une valeur énergétique de 3.343 calories.
 1 kg. de viande fraîche (avec 25 % d'os) — 1.550 —

Un échantillon de viande séchée donne à l'analyse les moyennes suivantes :

Humidité.....	13,47 %
Cendres	4,22 %
Lipides	4,52 %
Protides (N × 6,25)	76,41 %
Glucides et indosé	1,38 %

2° Laines

La production de la laine est spéciale au Soudan, seule colonie possédant des moutons à laine.

Malgré les efforts de l'Administration et du Service de l'Élevage, la production n'a cessé de baisser depuis 1939. C'est ainsi qu'en 1943, le tonnage exporté a été de 104 tonnes pour l'année, alors qu'en période normale on compte en moyenne 300 à 400 tonnes.

Cela est dû à ce que la majeure partie de la laine a été conservée par l'indigène qui, ne trouvant plus de tissus sur les marchés, s'est mis à fabriquer des étoffes de remplacement.

3° Cuirs et peaux

Le conditionnement des cuirs et peaux est à la base de toute amélioration. Les règles élémentaires établies par les vétérinaires depuis plus de dix ans, c'est-à-dire abatage des animaux de boucherie dans des abattoirs aménagés ou sur des aires cimentées pour éviter les souillures, dépouillement correct sans coutelures, séchage des dépouilles à l'ombre, ont continué à être vulgarisées par les agents au cours de leurs tournées. Des arrêtés locaux, pris en 1941 et 1942 sur la proposition du Service de l'Élevage, sont venus renforcer son action. Le programme de construction d'abattoirs-séchoirs pour toute la fédération, réalisé en partie avant 1939, a été très ralenti par manque de matériaux.

Par ailleurs, l'exportation des cuirs et peaux a diminué progressivement de 1939 à 1943 :

	<i>cuirs</i> (bœufs)	<i>peaux</i> (moutons et chèvres)
1939	1.336.700 kgs	488.000 kgs
1940	1.055.000 —	308.200 —
1941	1.445.800 —	274.000 —
1942	769.000 —	253.600 —
1943	616.600 —	68.000 —
1944	593.000 —	87.500 —

Ce fléchissement net a tenu :

1° Au développement de l'artisanat local indigène en l'absence de cuirs ouvrés d'importation. Cette fabrication a absorbé une quantité considérable de matière première. D'autre part, le cordonnier indigène achetait au boucher les peaux à un prix beaucoup plus élevé parce qu'il vendait ses articles très chers, alors que le commerce européen était limité par les prix fixés à l'exportation.

2° A la création de tanneries (Sénégal, Soudan, Guinée) pour lesquelles un contingent était obligatoirement prévu.

4° Sous-produits des abattoirs

Les restrictions de plus en plus grandes subies par la métropole l'ont incitée à demander à la colonie le maximum de ses ressources. C'est ainsi que les sous-produits des abattoirs : cornes, onglons, pour la tabletterie, os pour la fabrication de gélatine, etc., ont fait l'objet d'une enquête du Service de l'Élevage pour déterminer les quantités pouvant être fournies, la préparation qu'ils devaient subir pour l'exportation. Le manque de moyens de transport, leur prix élevé, l'interruption des relations avec la métropole sont venus arrêter ces transactions.

En 1944-1945 cependant, le besoin pressant de produits opothérapiques : extraits hépatiques, pancréatiques, ovariens, etc., a provoqué l'envoi d'une mission d'études d'Afrique du Nord en Afrique occidentale française et le ramassage des diverses glandes mis en œuvre dans les principaux abattoirs sous le contrôle et avec la collaboration des vétérinaires inspecteurs.

5° Lait et dérivés

a) *Lait frais*. -- La faiblesse des stocks en lait condensé, les exigences du ravitaillement en lait frais des principales villes ont remis à l'ordre du jour cette importante question qui fut bien souvent évoquée, mais jamais résolue de façon satisfaisance.

Le lait fourni par les indigènes est un produit largement souillé, d'une acidité excessive et qui « tourne » très rapidement. D'autre part, les vendeurs le mouillent sans aucun scrupule. Le service des fraudes, manquant de personnel, est débordé.

Afin de remédier à cette situation, l'Administration a chargé le service de l'élevage d'essayer de mettre en œuvre un programme de production de lait sain et loyal. Divers essais ont été effectués, en particulier aux environs de Dakar. Ils n'ont guère été encourageants, car les éleveurs se sont montrés réticents et les moyens de transport insuffisants et défectueux.

b) *Beurre frais*. — Le beurre indigène frais étant souvent acide, mal lavé et parfois mal odorant, plusieurs sociétés indigènes de prévoyance

vendent à la population européenne du beurre préparé par elles en partant de lait de ramassage.

Dakar, qui importe en temps normal le beurre de France ou d'Argentine, en a été privé dès 1940. Sous la direction d'un vétérinaire, la Société de Prévoyance de Kayes (Soudan) a créé, en 1941, un centre de laiterie-beurrerie à Fataladji, situé à 40 kilomètres de la voie ferrée Bamako-Dakar.

Les éleveurs indigènes des régions voisines sont, à tour de rôle, tenus de stationner avec leurs troupeaux pendant un laps de temps plus ou moins long. Grâce à ce système, 38 tonnes de beurre ont été préparées en 1942, 25 tonnes en 1943, 21 tonnes en 1944 et expédiées presque en totalité sur Dakar.

Cependant, si c'est là une belle réussite de réalisation pratique de production beurrière, du point de vue sanitaire comme du point de vue élevage les résultats sont peu brillants. La capacité des pâturages est, en effet, insuffisante pour supporter de tels rassemblements d'animaux; ces derniers, sous-alimentés, deviennent très sensibles aux maladies et les pertes chez des jeunes sont nombreuses.

c) *Beurre fondu*. — Le beurre indigène fondu, très répandu sur tous les marchés d'Afrique occidentale française, est très recherché et depuis longtemps par les Anglais qui, au Kenya, au Tanganyika, en Nigeria, en exportent de grosses quantités sous le nom de *ghee*. Mais il est auparavant traité plus ou moins industriellement, raffiné, désodorisé pour être utilisé dans la biscuiterie.

La colonie du Tchad (Afrique équatoriale française) qui possède un cheptel bovin très important, en exporte depuis plusieurs années sur le Soudan anglo-égyptien et la Nigeria. C'est en 1940 que le plus fort tonnage a été obtenu : 1.500 tonnes.

En Afrique occidentale française, seuls le Niger et le Sénégal sont exportateurs. Le premier sur la Nigeria et l'Algérie (100 à 150 tonnes par an) et le second sur l'Afrique du Nord (40 à 50 tonnes), sans compter une importante quantité absorbée par Dakar.

d) *Fromages*. — Pour de nombreuses raisons, l'industrie fromagère est difficile à réaliser en pays tropical. Le Congo belge, après de nombreux essais, n'a pas réussi à mettre au point une fabrication convenable.

Au cours de cette guerre, devant la demande considérable des villes du Sénégal, Dakar surtout, de nombreux Européens et indigènes se sont mis à préparer diverses sortes de fromages à pâte molle. Si beaucoup sont sans avenir, certains, de fabrication plus soignée, peuvent espérer obtenir une clientèle sur le marché local.

En 1943, le seul Centre de M'Pal, au Sénégal, a fabriqué 172 tonnes de

fromages, représentant le traitement de 900.000 litres de lait et une somme de 4.500.000 francs.

VI. — Protection sanitaire du cheptel.

Ce chapitre, en toute logique, devrait se trouver en tête de cette étude, car la lutte contre les maladies animales demeure une des tâches primordiales des vétérinaires, celle qui conditionne toutes les autres.

Malgré des difficultés sans nombre tenant à la pénurie de matériel et de médicaments, à la précarité des moyens de transport, grâce à l'activité du personnel européen et indigène, à sa ingéniosité et à son adaptation très souple aux exigences de l'heure, la protection sanitaire s'est exercée avec une telle efficacité que le chiffre des immunisations contre les diverses maladies n'a cessé de croître de 1939 à 1945 et que la santé du bétail a été assurée dans de bonnes conditions. Si l'on compare les résultats actuels aux pertes considérables enregistrées au cours de la guerre 1914-18, on ne peut qu'être satisfait des progrès réalisés.

1° Laboratoires.

PRODUCTION DE SÉRUMS ET VACCINS.

1° *Laboratoires de Territoire* : tels ceux de *Saint-Louis*, pour le Sénégal, *Bamako* pour le Soudan, *Niamey* pour le Niger, *Parakou* pour le Dahomey, portent surtout leur effort sur la préparation du sérum et vaccin antipestiques.

Au cours de la guerre, la production de vaccins n'a cessé d'augmenter ; quant à celle du sérum, elle a atteint son maximum en 1941, puis fléchit à partir de cette date du fait du manque de matériel.

Les laboratoires sont secondés dans cette tâche par les *centres séro-vaccinogènes* qui, dans chaque colonie, en nombre plus ou moins grand, permettent, grâce à la décentralisation, de décongestionner et de produire dans chaque grande région d'élevage soit du sérum et du vaccin antipestiques (centres principaux), soit seulement du vaccin (centres secondaires).

2° *Laboratoire central de Dakar* : Le laboratoire de Dakar, créé à une date relativement récente (1938), est chargé de préparer tous les produits biologiques nécessaires aux colonies du groupe de l'Afrique occidentale française, en dehors du sérum et du vaccin antipestiques. Son rôle s'est révélé très important au cours de la guerre où les relations avec la métropole étant précaires, puis interrompues, il a été indispensable d'assurer par nos propres moyens la fabrication de tous les vaccins et sérums.

Ainsi ont été livrés en 1943, par exemple :

66.000 cc.	vaccin contre le charbon bactérien (bovins-ovins).
22.000 cc.	— — (caprins).
431.000 cc.	— le charbon symptomatique.
1.200 cc.	— la pasteurellose bovine.
1.000 cc.	— la salmonellose porcine.
6.509 gr.	vaccin sec contre la peste bovine.
4.810 doses	vaccin contre la variole aviaire.
26.629 cc.	vaccin sec contre la typhose-pullorose aviaire.
179.000 cc.	vaccin culture contre la péripneumonie bovine.
25.000 cc.	sérum contre le charbon bactérien.

Signalons que le vaccin culture contre la péripneumonie bovine a été préparé pour la première fois, en Afrique occidentale française, pendant cette guerre pour essayer d'enrayer la progression de cette redoutable affection. De 6.000 doses fabriquées en 1941, on est passé à 90.000 en 1942, à 179.000 en 1943 et à 276.000 en 1944.

Également le *gel d'alumine*, dont les propriétés stimulantes et adjuvantes pour l'obtention de l'immunité ont été contrôlées en Afrique occidentale française : en 1940, pour le vaccin antipestique a été préparé à Dakar et expédié dans les colonies :

95.850 cc. en 1941, 126.700 cc. en 1942, 492.750 cc. en 1943.

Enfin, à la demande de l'Institut Pasteur de Dakar, le service de sérothérapie du laboratoire a mis au point, en 1943, la préparation de sérum antivenimeux (méthode des anavenins) et en a fourni 39.740 cc. En 1945, il a commencé également celle du sérum contre la peste humaine.

2° Circonscriptions d'élevage et équipes mobiles de vaccination.

Chaque Chef de circonscription établit un programme d'immunisation systématique du cheptel contre la peste bovine, la péripneumonie, le charbon, etc.

Pour faciliter sa tâche, le principe de l'équipe mobile de vaccination avait été retenu, mais la guerre, en immobilisant un certain nombre de véhicules automobiles, a entravé beaucoup son fonctionnement.

Cependant, les déplacements des vaccinateurs ont toujours été aussi fréquents, sinon plus faciles, et le chiffre des vaccinations n'a marqué aucun recul. Pour la peste bovine, ce chiffre qui était de 834.000 en 1939 est passé à 1.200.000 en 1940, 1.277.000 en 1941, 1.384.000 en 1942, 1.656.000 en 1943.

Les pertes pour cette maladie qui atteignaient jusqu'à 70 et 80 % des effectifs contaminés pendant la guerre 1914-1918, n'ont pas dépassé au cours de celle-ci 5 à 10 %.

VII. — Enseignement — Publications.

L'École vétérinaire de Bamako, chargée de former les vétérinaires africains, a continué de fonctionner normalement. Cependant, l'insuffisance de personnel a été durement ressentie et il est certain qu'il faudrait à bref délai modifier le fonctionnement actuel et, en particulier, décharger le corps enseignant des occupations multiples qui lui incombent en dehors de la formation des élèves.

CONCLUSION

Au cours de la guerre, malgré des difficultés sans cesse accrues et sans cesse renaissantes, le Service de l'Élevage et des Industries Animales a pu assurer efficacement la protection sanitaire du cheptel, conserver l'essentiel des réalisations du programme d'amélioration du bétail et d'exploitation rationnelle des produits animaux.

Cependant, l'ampleur même de la tâche, l'adaptation continue à des obligations nouvelles, nées des circonstances, n'ont pas été sans « user » le personnel, continuellement sur la brèche.

Il n'est actuellement plus possible d'admettre que 49 vétérinaires européens continuent à avoir la gestion d'un cheptel estimé à 23.000.000 de têtes occupant un territoire de 4.700.000 km² (soit 1 vétérinaire pour environ 470.000 animaux et 96.000 km²), alors que dans la métropole, pour 15.600.000 de têtes et pour 550.000 km², il y a 3.000 vétérinaires (soit 1 vétérinaire pour 183 animaux et 180 km²).

Les mesures qui s'imposent en premier lieu sont :

- 1° le recrutement intensif de vétérinaires de qualité;
 - 2° corrélativement, la formation plus étendue des vétérinaires africains, auxiliaires indispensables dont le nombre est actuellement trop limité par suite de la faiblesse numérique du personnel d'enseignement et d'encadrement;
 - 3° la spécialisation plus marquée des techniciens et parallèlement « l'individualisation » de certaines branches d'activité : hydraulique pastorale, élevage du mouton astrakan, production de laine, conditionnement des cuirs et peaux, etc.
-